



VILLE DE BRIONNE

INFORMATION RELATIVE AUX MESURES LOCALES MISES EN PLACE AFIN DE LUTTER CONTRE LA PROPAGATION DU COVID-19 ET MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS

Afin de garantir la sécurité de tous, un plan de réouverture progressif des services est mis en place.

A partir du **Lundi 11 mai, 8h30** et jusqu'à nouvelle information :

- **L'accueil au public** est de nouveau ouvert à la Mairie de Brionne :
 - le service **Etat Civil** et l'élaboration **des titres sécurisés** (CNI et Passeports)
 - le **CCAS** vous accueille aux horaires habituels,
 - le service **Urbanisme** est également ouvert, sur rendez-vous uniquement,
 - le service enfance jeunesse pour les **inscriptions scolaires** des enfants pour la rentrée prochaine,
- Le **Marché** de Brionne est rétabli les jeudis et dimanches,

La Ville offre à chacun des Brionnais un masque par habitant et organise une distribution dès le Lundi 11 mai et durant plusieurs semaines dans la grande salle de l'Espace Taurin aux horaires d'ouverture de la mairie.

Progressivement, les autres services et équipements de la ville seront ré-ouverts :

- Réouverture de **la base de loisirs**, dans un premier temps la promenade uniquement dès cette semaine.
- La **Médiathèque** rouvrira ses portes le 18 mai pour l'emprunt.
- D'ici la fin du mois de mai, si les conditions le permettent, la **Microcrèche** rouvrira ses portes.

Les **équipements et salles municipales restent fermés**. Les modalités de réouverture seront discutées avec les clubs sportifs et associations.

La réouverture des écoles G. Brassens et L. Pergaud est programmée le lundi 18 mai

Contactez la mairie au :

TEL : 02 32 47 32 20

Mail : secretariat.mairie-brionne@orange.fr

<https://www.ville-brionne.fr/> pour prise de contact, infos actualisées, formulaires

Un numéro vert national répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000.